

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 16 NOVEMBRE 2023

Invitation adressée le 20 octobre 2023 par la directrice de l'école.

Le Conseil d'école s'est réuni le 16 novembre 2023, à 18h00, à l'école maternelle de Sandillon.

Membres de droit présents

NOM	QUALITE
PRESIDENTE	
Isabelle CRESPEL	DIRECTRICE
EDUCATION NATIONALE	
Lydie BERTHAULT – Marie-France BOYER – Catherine GARNIER – Laura JALABERT – Sonia FERRAT – Justine MARIE-MAGDELAINE	ENSEIGNANTES
MAIRIE DE SANDILLON	
Pascal JUTEAU	MAIRE
Luc DELPLANQUE	ADJOINT AUX AFFAIRES SCOLAIRES
PARENTS D'ELEVES	
Delphine FOUCHER – Julie DAIMANT – Aline MICHAUD – Aurore MARINAULT – Betty PLANCHARD – Céline BROCCHI – Léa PORTAS	PARENTS D'ELEVES LISTE PEI
Olivia BARET – Philippe RIVIERE	PARENTS D'ELEVES FCPE
DDEN	
Danielle ROBERT	DDEN

Membres invités

NOM	QUALITE
Sophie BIDAULT – Maryline RAVENEAU – Alice BOUCHER – Isabelle DARRAS – Nathalie LEBRUN – Angélique PAUPERT – Laurence VIGOUREUX – Karine DREUX	ATSEM
Valérie ARCHENault	RESPONSABLE PÔLE SCOLAIRE ET JEUNESSE
Sabrina MALLARD – Baptiste LECHIFFLART – Eva MITTERRAND – Charlène TAVEL – Jimmy THILLOUX	PARENTS D'ELEVES

Membres absents excusés

NOM	QUALITE
Valérie DE NADAI	IEN
Sandrine LECHEVALIER	PSYCHOLOGUE DE L'EN
Manon BRIK – Justine VIOLAS – Elodie GODEAU	ENSEIGNANTES
Lauriane DESBOIS	DGS

En introduction, Madame Crespel remercie les personnes présentes et propose que le secrétariat de séance soit assuré pour les enseignants par Laura Jalabert et Lydie Berthault qui acceptent cette mission. Elle demande si deux représentants des parents veulent bien s'acquitter de cette tâche : Madame Daimant et Madame Foucher acceptent.

La présidente propose ensuite un rapide tour de table afin que chacun se présente.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du conseil d'école du 8 juin 2023.

Le document a été transmis en même temps que l'invitation pour ce conseil d'école. Y-a-t-il des points qui appellent des observations ?

Pas d'observations.

Vote de l'approbation de ce compte rendu.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 17

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des votants.

2. Présentation et vote du règlement intérieur de l'école

Parmi les attributions du conseil d'école, il y a celle de voter le règlement intérieur de l'école. Il a également été transmis en même temps que l'invitation et le conseil doit y apporter une modification qui concerne le numéro de téléphone de l'école.

En effet, le numéro de téléphone qui permet de joindre l'école a été modifié du fait du changement de prestataire. Il faut maintenant composer le 02.38.14.33.60

Les membres du conseil souhaitent-ils examiner d'autres points du règlement intérieur de l'école ?

La réponse est non.

Vote de la modification du numéro de téléphone :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 17

La modification est adoptée à l'unanimité.

3. Présentation et vote du règlement intérieur du conseil d'école

Ce règlement existe déjà et le conseil y a apporté des modifications l'an passé. Cette année, il est demandé d'adopter une nouvelle version de ce règlement intérieur du conseil d'école, rédigée par l'association des Maires de France, le Ministère de l'Education Nationale et le collège des DDEN. Cette version s'inspire de celle proposée par Madame de Nadaï. Ce règlement précise, comme le précédent, la composition du conseil, les modalités de convocation et la fréquence des réunions, les attributions du conseil, les modalités de prise de parole, de délibération, de rédaction et de diffusion du procès-verbal. Cette nouvelle version a été transmise en même temps que l'invitation au conseil et tous les membres ont pu en prendre connaissance. Madame Robert (DDEN) indique qu'une précision importante figure dans cette version puisqu'elle indique que tous les parents élus (titulaires et suppléants) peuvent assister au conseil d'école mais que seuls les personnes titulaires (ou suppléants remplaçant un titulaire absent) peuvent s'exprimer et voter.

Quelqu'un souhaite-t-il apporter des modifications à la proposition qui est faite ?

Personne ne souhaite apporter de modification.

Vote de l'adoption en l'état de ce règlement :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 17

Le règlement intérieur du conseil d'école est adopté à l'unanimité. Il est signé par les votants.

4. Organisation pédagogique et bilan de la rentrée.

L'école accueille 155 élèves /et comprend 7 classes dont la répartition pédagogique est la suivante : 4 classes de PS/MS, une classe de MS/GS, 2 classes de GS.

PS/MS classe 3 : Sonia Ferrat et Elodie Godeau (le mardi) : 22 élèves, 10 PS et 12 MS

PS/MS classe 4 : Justine Marie-Magdelaine : 22 élèves, 10 PS et 12 MS

PS/MS classe 5 : Catherine Garnier : 22 élèves, 11 PS et 11 MS

PS/MS classe 6 : Marie-France Boyer : 23 élèves, 12 PS et 11 MS

GS classe 1 : Isabelle Crespel et Manon Brik (le vendredi et 1 lundi sur 3) : 22 élèves

GS classe 2 : Lydie Berthault : 22 élèves

MS/GS classe 7 : Laura Jalabert : 22 élèves, 7 MS et 15 GS

Cela représente par cohorte : 59 GS, 53 MS, 43 PS

L'effectif global de l'école a diminué cette année, en grande partie du fait d'une forte baisse des inscriptions en PS. Il est à noter que si cette diminution persiste l'an prochain, une fermeture de classe est possible.

Actuellement, les chiffres transmis par la mairie prévoient environ 50 enfants l'an prochain en PS. Le maintien ou non de la 7^{ème} classe est une décision prise par la direction académique.

Les horaires de récréation des classes sont légèrement décalés de façon à faciliter les passages aux toilettes. Les classes de PS/MS sont en récréation ensemble et les classes de MS/GS et GS sont également en récréation ensemble.

Etant donné le petit nombre d'élèves de MS dans la classe de MS/GS, il est possible aux enfants de MS qui le souhaitent d'aller jouer le matin dans la cour des PS/MS. Depuis le début de l'année, un enfant demande régulièrement à y aller, les autres ne le font que rarement ou pas du tout.

La cour de récréation « rouge » est occupée le lundi et le jeudi par les grands, le mardi et le vendredi par les petits et inversement pour la cour « jaune ».

Les jours de décharge de classe pour le travail de direction sont le vendredi et un lundi sur 3.

Communication avec les familles :

Madame Crespel rappelle que le moyen de communication principal avec les familles reste le cahier de liaison. C'est un outil efficace dans lequel les informations sont facilement traçables. L'envoi de mails sur la messagerie de l'école doit être privilégié pour les urgences (absence imprévue d'un enfant). Les messageries de classes sont aussi opérationnelles mais tous les enseignants ne les consultent pas avec la même régularité.

5. Bilan de la coopérative scolaire.

Madame Crespel laisse la parole à Lydie Berthault et Laura Jalabert, deux des mandataires de la coopérative scolaire. Elles vont exercer cette année leur mandat avec Sonia Ferrat qui reprendra le flambeau l'an prochain avec un autre enseignant.

Voici leur bilan :

Recettes	Dépenses
Fête des écoles : 3210 €	Spectacle Pierre et le Loup : 448 € (+495 € pour bus budget mairie)
Dons des parents : 1519 €	Adhésion OCCE : 316 €
Don FCPE : 600 €	Participation prix des incorruptibles : 255 €
	Prévisions de dépenses
	Spectacle de Noël (compagnie du Chat Bada): 964 €
	Cadeaux de Noël dans les classes : 1050 €

	Sortie de fin d'année : 1416 € pour les entrées (+ bus budget mairie) Spectacle des JMF : 236 € Instruments de musique : claves, tambourins Financement interventions musique
--	--

6. Sécurité : exercice incendie et PPMS intrusion malveillante.

Un exercice d'évacuation incendie a été effectué le lundi 25 septembre. L'ensemble du dispositif s'est déroulé dans de bonnes conditions et les élèves ont été évacués et regroupés en moins de 2 minutes aux emplacements dédiés.

L'agent municipal et le responsable du service incendie présents sur place ont constaté le respect de l'ensemble du protocole.

Un exercice PPMS (plan particulier de mise en sûreté) dit « intrusion malveillante » s'est déroulé le vendredi 10 novembre. La situation prévue était une intrusion par le parking de l'école et l'évacuation des élèves derrière le bâtiment du « petit dortoir ».

Nous avons testé cette année l'avertissement par signal sonore (sifflet). 4 classes sur les 7 n'ont pas entendu le signal et sont sorties uniquement parce qu'elles ont vu les autres courir. Pour autant, l'exercice s'est bien déroulé. Les enfants et les personnels ont évacué les locaux en moins de 3 minutes. Comme nous l'avions déjà remarqué l'an passé, l'évacuation est freinée par la largeur des portails qui ne permettent pas de faire passer beaucoup d'enfants en même temps et provoque des « embouteillages ». Les enfants ont parfaitement respecté les consignes et sont sortis dans le calme et un minimum de bruit. Quelques petits ont été contrariés par le fait de sortir dans le « froid » et sans manteaux et certains n'ont pas compris pourquoi il fallait courir. Le retour dans les classes s'est déroulé dans le calme.

Les enseignantes demandent à la mairie s'il serait possible d'avoir la clé du portail qui donne sur la rue Verte car en cas de nécessité d'évacuation par là-bas, seules 2 ATSEM possèdent cette clé.

7. Projets pour l'année en cours.

❖ Projet « musique »

C'est le thème de l'année et il sera décliné au travers de concerts, spectacles, sorties, animations... Des présentations d'instruments classiques ou plus originaux sont également prévues.

La préparation de ces animations et leurs différentes exploitations pédagogiques se feront en classe.

Ce projet musique sera financé par la coopérative scolaire pour la partie « animations et interventions » et les classes qui se déplacent le feront avec le budget « bus » octroyé par la municipalité.

❖ Les élèves de MS et GS ont assisté, le vendredi 29 septembre au concert « Pierre et le Loup 3.0 » présenté par l'orchestre « l'Inattendu », sous la direction de Clément Joubert.

❖ Spectacle de « fin d'année » (civile)

Le spectacle de fin d'année aura lieu à l'école le lundi 11 décembre. Il s'agit d'un spectacle musical et interactif présenté par la compagnie du Chat Bada.

❖ Sortie de fin d'année scolaire

Un projet est en préparation pour emmener toutes les classes de l'école visiter le musée « musikenfête » de Montoire sur le Loire.

❖ Photographies scolaires

Le photographe est venu à l'école le mardi 10 octobre prendre des photos collectives ou individuelles. Il est actuellement possible de les commander à partir du site internet du photographe.

❖ L'école participera à l'exposition des artistes sandillonnais.

Chaque classe est en train de produire une œuvre qui sera exposée. Les enfants iront visiter l'exposition le vendredi 24 novembre (les PS/MS le matin, les MS/GS et GS l'après-midi).

❖ Bibliothèque

Les bibliothécaires de Sandillon viennent deux fois par période dans l'école pour lire et raconter des histoires. La lecture se passe en salle de motricité, en demi-classe afin de favoriser l'écoute et l'attention. En fin d'année, les élèves des classes de PS/MS iront visiter la bibliothèque.

❖ Intervention d'une étudiante en odontologie

Comme l'an passé, les élèves de GS bénéficieront de l'intervention d'une étudiante en odontologie de la faculté de Nantes. Elle viendra dans la dernière semaine avant les congés de Noël pour expliquer aux enfants comment se brosser correctement les dents.

❖ Intervention du SICTOM

Une intervention du SICTOM est prévue le vendredi 1^{er} décembre pour toutes les classes de l'école. Elle portera sur le tri des déchets.

❖ Ecoles fleuries

L'école est inscrite au projet « écoles fleuries ». Les carrés potagers vont bientôt accueillir les plantations pour le printemps. Certains carrés nécessiteraient une petite révision « technique » car les planches ont travaillé et certains coins ont même été retirés car ils ne remplissaient plus leur fonction.

Monsieur Delplanque va venir faire un point sur les « consolidations » à réaliser.

❖ Plantation d'un pommier dans la cour de l'école.

Un pommier, offert par l'association des parents d'élèves FCPE va être planté dans la cour de l'école. Le pommier symbolise la connaissance et la transmission des savoirs. La plantation est prévue le vendredi 24 novembre à 15h30.

❖ Prix des Incorruptible

Les classes de MS/GS et GS vont participer au prix des incorruptibles. Les livres sont lus en classe et passent dans les familles. Les classes votent ensuite pour leur ouvrage préféré.

❖ Les fêtes à l'école.

Halloween a été plus ou moins évoqué en fonction des classes.

Les enfants bénéficieront, en plus du spectacle de fin d'année, d'un goûter de « Noël » dont la date n'est pas encore définie mais qui aura lieu dans la dernière semaine de classe avant les vacances de fin d'année (le jeudi ou le vendredi).

Carnaval sera fêté en se déguisant pendant une journée à l'école. Le jour sera précisé ultérieurement.

Aucune décision n'a encore été prise pour les fêtes des mères et des pères.

❖ Spectacle des Jeunesses Musicales de France

Les élèves de GS iront voir le spectacle « l'éveillée » à l'espace Pierre Lanson de St Denis en Val le jeudi 25 janvier.

❖ Fête des écoles : La date retenue est le 31 mai 2024. La fête aura lieu dans les cours de la maternelle comme l'an passé. En plus des propositions qui ont été faites à l'occasion de la dernière réunion dédiée à l'organisation, les enseignantes de maternelle proposent qu'une collecte de livres neufs ou d'occasions soit effectuée et que chaque enfant de l'école puisse choisir un livre et repartir chez lui avec ce livre avant la fin de l'année scolaire.

❖ Projet CNRE (conseil national de la refondation de l'école)/NEFLE (notre école faisons-la ensemble)

La réunion prévue initialement le mardi 14 novembre a été reportée du fait du décalage du conseil d'école. Madame Crespel propose de choisir ensemble la date de la réunion qui implique à la fois les parents d'élèves, les enseignants, les représentants de la mairie et les intervenants du périscolaire. Elle rappelle que le but est d'imaginer des projets innovants dans l'aménagement des locaux mais qui peuvent aussi être des interventions artistiques et que ces projets doivent être le fruit d'une concertation et d'une analyse commune des besoins des élèves dans les trois dimensions fondamentales que sont : l'excellence, l'égalité et le bien-être.

Date choisie : mardi 28 novembre 18h00

En plus de tous ces projets, d'autres verront certainement le jour en cours d'année.

Par ailleurs, étant donnée la pluviométrie en ce moment, l'équipe enseignante souhaiterait renouveler la demande faite auprès des services techniques de la ville pour le raccordement du cube de stockage d'eau à une gouttière afin que celui-ci soit en eau au moment où il faudra arroser. Il faut prévoir de surélever le cube de manière sécurisée (stable) afin que la vanne soit accessible. Monsieur Rivière indique qu'il est utile que la cuve ne soit pas pleine en cas de gel. Le nécessaire sera fait pour éviter qu'elle ne soit endommagée du fait du gel.

8. Questions diverses :

Questions à l'école

Serait-il possible de mettre en ligne sur le portail famille le règlement intérieur ? Où est-il affiché au sein de l'école ? Pourrait-il être affiché dans les panneaux extérieurs afin de favoriser l'accès à tous ?

Réponse de Madame Crespel : Pour ce qui est du portail famille, je laisse répondre la municipalité. Pour l'affichage à l'école, le règlement est consultable dans le bureau de direction, il est distribué aux familles à l'arrivée de l'enfant à l'école (entrée en PS) et il est affiché dans les panneaux extérieurs en même temps que les comptes rendus des conseils d'école lorsque des modifications sont validées. La taille des panneaux ne permet pas de le laisser à l'année.

Madame Daimant propose la mise en place d'un QR code.

Réponse de la mairie : QR code possible.

Les horaires des différents niveaux scolaires pourraient-ils être affichés tout au long de l'année sur les panneaux d'affichage extérieurs ?

Réponse de Madame Crespel : Il sont affichés.

Il est à noter que l'organisation pour les MS qui sont présents dans la classe de MS-GS cette année est bien mieux que celle de l'année dernière (temps calme en dehors de la classe, proposition à l'enfant de rejoindre les autres MS lors des temps de récréation).

Réponse de Madame Crespel : Cette organisation est possible du fait du petit nombre d'enfants de MS dans la classe des GS.

Questions pour la municipalité

Où en est l'ENT (Environnement Numérique de Travail) pour les enseignants évoqué par Monsieur DELPLANQUE lors de la rentrée en septembre 2022 ?

Réponse de monsieur Delplanque : L'ENT est un outil pédagogique, il est en place. L'abonnement au service est régulièrement payé et budgété.

Réponse de madame Crespel : Les enseignants ont reçu l'an passé une formation à l'utilisation de cet outil avant la livraison des tablettes. Une demande va être faite à nouveau auprès du conseiller pédagogique responsable du numérique pour faire un point sur le logiciel « prim'OT » maintenant que les tablettes sont en usage.

Depuis la dernière version du site de la mairie, les comptes rendu des conseils d'école ont disparu. Serait-il envisageable qu'ils soient consultables sur le portail famille ?

Les comptes-rendus de maternelle vont être transmis demain.

Les barrières sélectives sur le cheminement piéton le long de l'école apparaissent gênantes pour les poussettes, les personnes à mobilité réduite entre autre. Quelle solution peut être apportée ?

Les barrières sont en place pour éviter le passage des scooters et des vélos, c'est une protection pour les enfants qui circulent au même endroit. Donc elles vont rester. Les dimensions vont être vérifiées afin de

s'assurer qu'elles correspondent aux normes en vigueur pour le passage des poussettes et des personnes à mobilité réduite.

Les haies peuvent-elles être entretenues plus régulièrement le long des cheminements piétons puisque des branches et des grandes ronces sont à hauteur tant des adultes que des enfants ?

Il en reste encore à faire, ça va être fait. Le cambriolage du matériel de taille (entre autres) a pu impacter le planning d'entretien des espaces verts et des haies en particulier.

Est-il possible de voir avec le SICTOM pour décaler le ramassage des poubelles en dehors des heures d'arrivée des parents afin de ne pas gêner la circulation sur le parking et assurer une sécurité pour tous ?

Problème de ramassage du tri sélectif, la demande a été faite à l'entreprise qui l'a déjà prise en compte ou devrait le faire rapidement.

Le cabanon de la cour jaune a-t-il été poncé suite à des blessures en 2023 qui ont amenées certains parents à conduire leur enfant aux urgences ?

Réponse de madame Crespel : Elle n'a pas été informée au moment des faits des problèmes d'échardes. Cependant, l'état du cabanon a été vérifié et il semble tout à fait improbable que les enfants aient pu se mettre autant d'échardes en jouant à 1, 2, 3 soleil contre cette cabane. Le tour de la cour a été fait également et n'a pas permis de repérer d'endroit où les enfants auraient pu se blesser. Madame Crespel précise que d'après la description qui a été faite des échardes, leur présence pourrait être imputée à un bâton que les enfants se seraient disputés ou à l'arrachage de plantes dans les carrés potagers, ou à une glissade le long d'un tronc ou d'un poteau de bois en s'accrochant par les mains. Il serait utile à la résolution de cette énigme que les enfants soient réinterrogés à froid car en l'état, il n'est pas possible de remédier au problème, ne sachant quelle est sa cause réelle.

Il est à noter qu'il a été apprécié par de nombreux parents d'élèves que les dossiers administratifs soient enregistrés sur le portail famille.

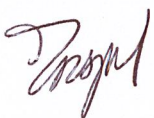
Réponse de Madame Archenault : La remarque a été transmise à la personne qui a effectué la saisie. Cela fait maintenant une bonne base, il n'y a plus que les changements à intégrer.

Monsieur Delplanque demande si les questions proposées par l'association FCPE vont être soumises au conseil.

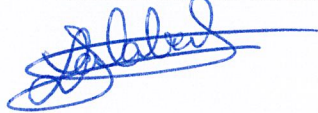
Madame Crespel répond que les questions ont été transmises le 14 novembre, donc tardivement et qu'elle s'est assurée qu'aucune ne concernait directement l'école maternelle. Les questions seront donc posées à l'occasion du conseil d'école de l'élémentaire (mardi 21 novembre). Si des réponses restent malgré tout à apporter par le conseil de la maternelle, elles seront débattues le mardi 20 février, lors du prochain conseil d'école.

La présidente remercie les participants, lève la séance à 19h30 et invite les membres du conseil à partager le verre de l'amitié.

La directrice :
Isabelle Crespel



Les secrétaires de séance :



Julie Daimant, Delphine Foucher
Lydie Berthault, Laura Jalabert

